

Cycle d'échanges

Programme

Renouvellement urbain : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques

**4 journées
de septembre 2017 à
juillet 2018**

**Journée 1 : 28 septembre 2017,
à Aix-les-Bains**

Renouvellement urbain et participation citoyenne

À l'heure où la participation citoyenne est inscrite dans la loi, dans un principe de co-construction, qu'en est-il des réelles modalités d'association des habitants sur le terrain ? Et à quelles conditions ?

**Journée 2 : 20 décembre 2017,
à Vaulx-en-Velin**

Renouvellement urbain et espace(s) public(s)

Une journée pour s'interroger sur les usages sociaux des espaces publics, les conditions et modalités de leur aménagement dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.

**Journée 3 : 3 mai 2018,
à Annonay**

Renouvellement urbain et centres anciens

**Journée 4 : 1er semestre 2018,
lieu à déterminer**

Renouvellement urbain et logement

Contexte

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, votée en février 2014, pose le cadre et fixe les objectifs et les moyens du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) jusqu'en 2024. Porté par l'Agence nationale de rénovation urbaine, ce nouveau programme vise à poursuivre l'effort de transformation urbaine initié par le premier programme de rénovation urbaine.

Ainsi, un investissement de 5 milliards d'euros vient s'ajouter aux dépenses de l'État depuis 2004 et qui ont permis de travailler sur près de 490 quartiers. Avec le NPNRU, 200 quartiers ont été ciblés, ceux où la pauvreté est la plus forte et où les habitants ont aujourd'hui le plus de mal à se loger correctement, à accéder aux services publics ou à des transports en commun de qualité.

D'autres évolutions sont apparues avec ce nouveau programme, parmi lesquelles :

- ▶ le classement des sites « d'intérêt national » et ceux « d'intérêt régional »,
- ▶ l'appel fort aux partenaires privés aux côtés des collectivités,
- ▶ une participation citoyenne renforcée (conseils citoyens, maisons du projet...),
- ▶ une meilleure articulation avec les dimensions sociales et économiques portées par les contrats de ville.

Ces nouveautés et le bilan parfois contrasté du premier programme posent aujourd'hui questions : comment faire des habitants des véritables partenaires des projets ? Comment concilier réponses aux besoins sociaux parfois urgents et exigence d'une vision à long terme en vue d'un développement durable ? Comment redonner une image positive des quartiers tout en préservant une offre de logements accessibles à tous ? Comment profiter de ces opportunités de transformation en s'appuyant sur les atouts de ces quartiers et en faire de véritables territoires d'innovation ?

À l'heure où les protocoles de préfiguration ont été engagés et où les premières conventions ont été signées, Labo Cités (ex CR•DSU - centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain) propose en 2017 et 2018 un cycle d'échanges basé sur la transmission des connaissances et le partage d'expériences à partir d'entrées thématiques.

Objectifs

- ▶ Échanger autour de la mise en œuvre des programmes de rénovation urbaine
- ▶ Donner à voir des expériences locales, des dynamiques de collaboration, des partenaires et des ressources mobilisables
- ▶ Favoriser les coopérations entre équipes politique de la ville, professionnels du renouvellement urbain et développeurs économiques

Public

- ▶ Équipes politique de la ville, renouvellement urbain et développement économique
- ▶ Personnels de l'État local, du conseil régional, des conseils départementaux
- ▶ Bailleurs sociaux
- ▶ Associations et habitants
- ▶ Autres acteurs : ANRU, CDC, universités, ADEME, Vivapolis, SGAR, agences d'urbanisme, etc.